



## PHOTOGRAPHIE D'ÉLÈVE



### Autorisation de prise de vue et d'utilisation à des fins pédagogiques et éducatives Année Scolaire 2024-2025

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Responsable légal de l'élève .....

**Autorise**

**N'autorise pas**

Le collège Victor Hugo à photographier mon enfant lors de la venue du photographe en début d'année scolaire.

L'utilisation se portera sur :

- L'identification sur les dossiers administratifs et pédagogiques des élèves
- La présentation de type « trombinoscope » de la classe de l'élève
- La présentation d'une activité scolaire, journal ou site Internet scolaire, information sur une activité pédagogique ou périscolaire (activité en classe, voyage pédagogique...)
- Tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique)

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres fins que celles précitées.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.



DATE ET SIGNATURE **OBLIGATOIRE DES 2 RESPONSABLES LÉGAUX** :

RESPONSABLE LÉgal 1

RESPONSABLE LÉgal 2

TUTEUR/AUTRE